

SOUTENEZ LE FONDS DE DOTATION

Am2S

Action
Marketing
Soutien
Solidarité

NOTRE MISSION :

Faciliter le développement
de la Charente-Maritime,
à travers des actions (culturelles,
éducatives, environnementales...)
à forts impacts

ÉDITION 2026



Qu'est-ce qu'un fonds de dotation ?

C'est un organisme de mécénat, destiné à collecter des dons pour aider un autre organisme à but non lucratif, à réaliser une œuvre ou une mission d'intérêt général.

Source : impot-gouv.fr

Le fonds de dotation Am2S a été créé en novembre 2022 par l'association Fêtes en Stock, avec pour principal objectif d'**encourager le vivre ensemble** et de réunir les générations locales tout en sensibilisant les personnes extérieures aux particularités du bassin Charronnais et de son lien à la mytiliculture.

Les actions soutenues par le fonds Ensemble, développons le territoire !

Am2S soutient 4 types d'actions :

- ⦿ L'**action culturelle, éducative, environnementale**, en direction du plus grand nombre, notamment des familles (à l'instar du Festival MOUL'STOCK)
- ⦿ Le marketing et l'image du territoire, à travers la valorisation de ses **initiatives positives**
- ⦿ Le soutien de toutes les formes d'**innovations en lien avec le territoire et la filière mytilicole** (Innovation technologique, d'usage et sociale)
- ⦿ La **solidarité** en soutenant des actions d'intérêt général

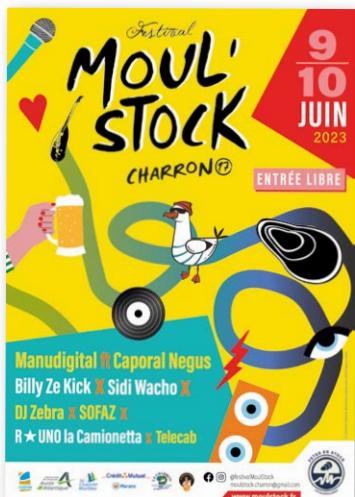


Pourquoi devenir Mécène ?

5 bonnes raisons !

1. S'engager pour le développement de son territoire
2. Permettre le soutien de la vie culturelle et associative de nos communes
3. Contribuer à la préservation et à l'image d'une filière mytilicole emblématique de nos territoires
4. S'impliquer dans une action riche de sens
5. ... et savoir comment sera utilisé une partie de ses impôts !

NOTRE ACTION DE GRANDE AMPLÉUR : **LE FESTIVAL MOUL'STOCK !**



- ✓ Un soutien à la vie culturelle locale et la participation à la dynamisation d'une commune rurale, Charron
- ✓ Une action de sensibilisation de la filière mytilicole auprès du grand public (diffusion de vidéos, expositions, promotion de la moule de Charron...)
- ✓ Un festival propre qui s'engage

Et concrètement ?

Comment ça se passe ?

En souscrivant au fonds de dotation, vous bénéficiez d'un avantage fiscal lié au mécénat : 66% de réduction fiscale pour les particuliers et 60% pour les sociétés.

Pour un particulier

Dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable

Impôt sur les Revenus (IRPP)



MONTANT
DU DON

COÛT
RÉEL

En échange de votre don, un formulaire CERFA n° 11580*04 vous sera remis. Il ne vous restera plus qu'à l'intégrer à votre déclaration pour bénéficier de votre avantage.

Tout se passe sur le site



Scannez le QR Code
ou rdv sur :

bit.ly/3X0F0dg



Suivez-nous
sur LinkedIn !

Pour une société

Dans la limite annuelle de 20000€ de don ou 0,5% du Chiffres d'affaires HT par exercice

Impôt sur les Sociétés (IS)



MONTANT
DU DON

COÛT
RÉEL

En échange de votre don, le formulaire 2069-M-FC-SD vous sera remis et sera à reporter sur le 2042 C PRO (**entreprises individuelles**), déduire de votre IS (**Impôt sur les sociétés**) ou possiblemement à répartir entre associés (**Impôt sur le revenu**).



Scannez le QR Code
ou rdv sur :

bit.ly/3X0F0dg

Ludovic COCQ - 06 64 29 97

ou Sébastien DELAVAUD - 06 20 07 21 54
fondsdedotation.am2s@gmail.com

Contacts :

